



Contribution - Changer la gauche - juillet 2008

QUEL AVENIR POUR LES SERVICES PUBLICS EN ZONE RURALE ?

Résumé

Les services publics dans les zones rurales sont aujourd'hui menacés par un triple mouvement de décentralisation, de libéralisation et d'excessive "rationalisation". Une inquiétude légitime s'est emparée des habitants des campagnes qui craignent de devoir renoncer à des services publics de qualité et de proximité : à terme, c'est le développement économique et social des régions qui est remis en cause, ainsi que la solidarité nationale et l'égalité des territoires.

A droite, il est devenu tabou de reconnaître les conséquences néfastes de l'excessive libéralisation des services publics, présentée à tort comme une sinécure. De son côté, la gauche ne s'est pas suffisamment engagée pour défendre ses valeurs, comme la solidarité nationale et l'exigence de péréquation.

Les valeurs de la gauche ne doivent plier devant de pseudo-impératifs techniques, ni devant la volonté qu'a la droite de ringardiser la notion même de service public.

La gauche doit promouvoir un service public de qualité réellement accessible, géographiquement et économiquement, et le plus large possible, incluant les services publics administratifs, sociaux et d'infrastructures, ainsi que des services privés de première nécessité. Elle doit également exploiter les possibilités offertes par les nouvelles technologies.

A cet égard, nous proposons trois mesures faciles à mettre en place :

- encourager les fonctionnaires à se déplacer dans plusieurs communes et développer la vidéoconférence,
- développer des réseaux de transports publics adaptés aux demandes de chacun,
- permettre à un opérateur d'assurer une véritable péréquation en taxant les entreprises concurrentes dans le secteur des infrastructures.

La fermeture de bureaux de poste dans les petites communes rurales a cristallisé de nombreuses inquiétudes. Le récent rapport de la Cour des Comptes à ce sujet n'est pas pour les rassurer. Les services publics en zone rurale touchent à la politique française d'aménagement du territoire aussi bien qu'aux principes de solidarité nationale et d'égalité entre les territoires.

Services publics et services d'intérêt général recouvrent une vaste gamme de prestations qui permettent aux habitants des zones rurales d'accéder aux administrations publiques, à l'éducation, à la santé, aux organismes sociaux, aux transports, aux télécommunications et aux commerces de base. L'attractivité et le développement économiques d'un territoire dépendent de son tissu de services publics ; ces derniers sont donc une condition nécessaire à sa prospérité.

Les services publics en zone rurale sont menacés par trois mouvements contemporains majeurs.

D'une part, la libéralisation des services publics mise en place par les directives européennes risque de remettre en cause le principe de péréquation, c'est-à-dire l'égalité des prix sur l'ensemble du territoire ; elle peut, en outre, entraîner une baisse de la qualité du service dans les régions les moins rentables.

D'autre part, la décentralisation peut créer une concurrence entre les collectivités territoriales et affaiblir la solidarité nationale, les collectivités les plus riches refusant à terme de financer les services des espaces plus enclavés et moins développés.

Enfin, la "rationalisation" mise en avant par la droite se résume le plus souvent à une simple réduction des effectifs et des réseaux, au prix

d'une dégradation de la qualité et de l'accessibilité des services.

Face à ces trois risques, la gauche doit proposer des mesures concrètes, dont la définition sera guidée par quelques principes simples. Il est évidemment souhaitable de rendre les services publics en zone rurale plus efficaces d'un point de vue économique et de les adapter aux évolutions actuelles, et il n'est pas question de s'accrocher aux structures qui n'ont plus lieu d'être. Il est cependant indispensable que les exigences de qualité du service et d'accessibilité géographique et économique restent au centre d'une politique de gauche, qui doit défendre l'idée d'une égalité des territoires.

I. Une panne d'idées nouvelles ?

A- Bruxelles, une cible trop facile

Une partie de la gauche s'est contentée de mettre en cause les institutions et le droit communautaires, alors même que les gouvernements français ont pleinement participé à la libéralisation des services publics, par le biais du Conseil de l'Union européenne.

Qui plus est, l'ouverture à la concurrence, lorsqu'elle est portée en avant dans l'intérêt général, présente des avantages certains pour les citoyens, à commencer par une réduction globale des prix. Elle a notamment permis le désenclavement numérique de certains territoires dans lesquels l'opérateur historique investissait trop peu. La concurrence ne doit pas avoir pour corollaire un libéralisme anarchique : il est possible et souhaitable de l'organiser dans un cadre respectueux de la solidarité nationale et de l'intérêt général.

B- Un sujet envisagé avec frilosité

A l'échelle locale et territoriale, la gauche est souvent allée dans le sens du vent, sans véritablement se démarquer de la droite qui prônait la rationalisation et la concentration des services publics. Sans se poser de questions, elle est entrée dans le jeu de la concurrence entre collectivités, au prix parfois d'une dégradation de la qualité des services locaux.

De manière plus générale, il est regrettable que la gauche n'ait pas défendu avec vigueur les services publics, et n'en ait pas fait un thème de campagne incontournable. Un service public accessible et de qualité est pourtant un objectif politique de premier ordre, et non une question technique que l'on peut réduire à sa dimension économique et budgétaire.

C- Les fausses bonnes idées de la droite

L'idée de concentrer les services publics dans les villes d'importance locale avait tout pour séduire : elle devait permettre de rationaliser et de simplifier les services publics, ouvrant l'accès à l'ensemble des prestations par un guichet unique. Les Relais service public ou encore les Maisons des services publics regroupent ainsi en un lieu unique les fonctions de différentes administrations.

En pratique, pourtant, les usagers se contentent souvent d'un terminal informatique en guise d'unique interlocuteur : symbole de mépris, facteur de dépersonnalisation, de manque de transparence, outil souvent inadapté aux requêtes des individus, ce système ne devrait être utilisé que par ceux qui le demandent, tout le monde ayant droit à un conseil humain et personnalisé. Bien souvent les Maisons des services publics sont assez loin du domicile des usagers, ce qui en réduit l'accessibi-

lité, en particulier pour les personnes âgées.

Par ailleurs, le fonctionnement de ces guichets uniques suppose que les agents soient formés à des tâches techniques relevant de domaines aussi différents que les impôts, l'Etat civil ou les prestations sociales, ce qui suppose une formation très longue et très coûteuse.

Enfin, les points multi-services qui consistent à déléguer certaines prestations de service public aux commerçants locaux, ont montré leurs limites : ces derniers ne sont pas toujours formés, et la confidentialité s'en trouve parfois mise à mal.

La droite ne peut pas s'opposer franchement aux conséquences néfastes de cette libéralisation sur la solidarité nationale et sur l'exigence de péréquation. Elle préfère renoncer à ses responsabilités en arguant que le sujet est strictement technique et que la France n'a pas le choix.

II. Adopter une nouvelle perspective

Pourtant, l'idée selon laquelle toute libéralisation est légitime et bénéfique relève de l'idéologie. Il revient à la gauche d'affirmer que la privatisation du chemin de fer, des moyens de communication ou encore de l'énergie n'est pas une question technique : c'est une question politique et géostratégique.

Les accidents de chemin de fer au Royaume-Uni, l'utilisation politique que la Russie fait de ses ressources énergétiques, ou encore l'interception des communications par les Etats-Unis démontrent à merveille le caractère régalien et politique de ces sujets. Même soumis à la concurrence, de tels secteurs doivent être surplombés par l'Etat.

A- Réaffirmer le rôle central des services publics dans l'économie

La droite présente sans cesse les impôts comme des freins à l'entreprise privée, oubliant qu'ils sont compensés par les services publics ainsi financés. Un réseau dense, de qualité, encourage le développement économique des territoires en attirant les investisseurs français et étrangers. Il permet en outre d'attirer le personnel qualifié nécessaire aux entreprises. Peut-on raisonnablement espérer l'installation d'une entreprise dans un territoire dépourvu de services publics et d'infrastructures dignes de ce nom ?

Plus généralement, la gauche doit montrer que les services publics ne sont pas une exception française dépassée, contrairement à ce qu'affirme une partie de la droite. Elle doit défendre de manière offensive une conception moderne des services publics, pilier essentiel d'une démocratie contemporaine digne de ce nom. La définition d'une stratégie de gauche doit englober tous les services publics : administratifs (impôts, état civil), sociaux (crèches, santé, ANPE, CAF, éducation), d'infrastructure (transports, communication, énergie), ainsi que les services privés d'intérêt général (commerçants de proximité).

B- Encourager le déplacement des fonctionnaires

Les fonctionnaires devraient assurer une permanence dans une commune différente chaque jour de la semaine, pour garantir un véritable service personnalisé et de proximité. Cette solution est peu coûteuse, puisque des locaux sont disponibles dans les mairies et que les agents sont déjà formés et compétents dans leur corps de métier. On pourrait imaginer également un système de vidéoconférence par in-

ternet qui couvrirait des zones difficiles d'accès tout en conservant un service personnalisé.

Les usagers bénéficieraient ainsi d'un accès aisé à un représentant des impôts, de l'ANPE, de la CAF et de tous les autres services publics administratifs et sociaux.

En matière d'éducation et de santé, un certain degré de concentration est, en revanche, inévitable. Il ne doit pourtant pas être excessif. Dans toute ville d'importance locale, dans toute communauté de communes, une crèche, une école primaire et un collège, de même qu'un accès aux soins et à des spécialistes sont nécessaires. Le maillage des services publics doit être très resserré pour les services publics les plus courants et les plus essentiels. Pour le reste, il peut se recentrer sur les villes importantes.

C- Développer les réseaux de transports publics locaux

Un réseau de transports publics fiable et peu onéreux permet aux usagers d'accéder aux services publics et privés disponibles seulement dans les villes d'importance locale : les commerces, les activités associatives mais aussi les services publics qui ne sont pas représentés dans chaque commune.

Dans certaines régions, des systèmes de minibus réguliers en direction des villes d'importance locale les plus proches existent déjà et fonctionnent bien. Selon les circonstances locales, diverses modalités sont envisageables : utilisation de minibus ou de voitures ; horaires réguliers ou trajets à la demande ; restriction de l'usage aux personnes âgées ou aux jeunes, et aides au passage du permis de conduire. Dans tous les cas le coût pour l'utilisateur doit être suffisant pour éviter tout gaspillage mais doit rester assez faible pour ne pas le dissuader.

L'organisation de ces systèmes de transports dépendant réellement des circonstances locales, il est important que les collectivités territoriales en soient les principales responsables, l'Etat n'intervenant que pour soutenir le financement.

D- Taxer les entreprises sans obligation de service public

La gauche doit affirmer sans ambage que la solidarité nationale ne saurait plier devant un faux impératif technique de fixation des prix au coût réel. La France urbaine doit continuer à accepter de payer ses timbres quelques centimes plus cher pour financer la Poste sur tout le territoire. Aujourd'hui, l'enclavement numérique menace les communes rurales : au XIX^e siècle le développement n'est pas imaginable sans télécommunications fiables et à haut débit.

La libéralisation des télécommunications, des transports ferroviaires, de la Poste et de l'énergie aura pour conséquence une rupture de la péréquation, puisque les opérateurs historiques en concurrence avec les opérateurs privés dans les zones les plus rentables seront forcés d'augmenter les prix dans les zones moins rentables. Une des entreprises du marché –on pense naturellement à l'opérateur historique– doit donc être contrainte de couvrir tout le territoire à des prix raisonnables.

Cet effort serait compensé par un fonds abondé autant que nécessaire par des taxes prélevées sur les autres entreprises du marché, qui n'ont pas l'obligation de service public sur tout le territoire. De cette manière la concurrence dans les zones rentables serait conciliable avec un impératif de péréquation et d'égal accès des citoyens aux infrastructures de base.

Les membres du Club Changer la gauche

Francesco Avvisati

Mathias Chichportich

Henry J. Dicks

Manon Garcia

Pierre Haroche

Harold Huwart

Damien Ientile

Julien Jeanneney

Emmanuel Martin

Matthieu Niango

Jeanne-Marie Roux

Nous remercions Monsieur Michel Vergnier, député de la Creuse, d'avoir accepté d'en débattre avec nous.

Les Contributions sont le fruit des séances de travail du Club Changer la gauche. Merci d'en respecter la paternité intellectuelle.

changerlagauche.fr